71e Année. 11e Série. Tome III. N° 48. 1er Décembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Commission donnée aux Médecins ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Les Prompts Secours en Haute-Mer : La Société des Œuvres de Mer. — Les Idées nouvelles : La Bibliographie Médicale à l'Académie. — Hygiène publique : Les Eaux à Paris. — La Médecine aux chandelles : « L'Homme du Train » aux Mathurins. La Tuberculose au Théâtre Antoine. La Suggestion à distance aux Folies-Bergère. — Nécrologie : M. le Pr Ollier (de Lyon). — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Les Français à l'Ecole de Médecine de la Havane. — L'Accouchement à domicile. — Thérapeutique : De l'emploi thérapeutique de l'Huile vierge de Foie de Morue Vigier. — Les Livres nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — Le navire-hôpital, le *Saint-Pierre*. — Les Meubles à Fiches de l'Institut de Bibliographie, exposés à l'Académie de Médecine. Un tiroir de l'un des Meubles à Fiches. — M. le Pr Ollier (de Lyon).

BULLETIN

614.25

La Commission donnée aux Médecins.

Tous les médecins de Paris ont reçu, ces temps derniers, la circulaire suivante :

« La direction de la Coopération des Familles organise son service médical. J'ai l'honneur de venir vous proposer ce qui suit : Vous figurerez sur la liste des Médecins de la Coopération des Familles. Vous ferez sur les notes d'honoraires payées par les adhérents une remise de 12 p. cent, soit 10 p. cent pour l'adhérent et 2 p. cent pour les frais d'encaissement et d'administration de la Société. La remise de 10 p. 100 ne sera en aucun cas faite par vous aux adhérents directement. Les adhérents vous paient votre note intégralement et la remettent à notre administration. C'est notre administration qui, réunissant toutes ces notes, ira percevoir chez vous le montant des remises. »

Evidemment, il n'y a rien là de contraire à la loi, rien de contraire à la morale publique. Mais ce sont des mœurs nouvelles, qui envahissent le corps médical, et contre lesquelles on ne peut rien, par suite de la concurrence.

Pour avoir des clients, en nombre suffisant, le médecin, qui accepte, consent à payer, pour *frais de commissions et de publicité*, 12 0/0 de sa recette, au même titre que le commerçant auquel un agent de publicité, un courtier ou un voyageur de commerce vient apporter une affaire. Il est libre de le faire.

Le corps médical aura beau réagir contre ces habitudes *modern style* ; nous sommes convaincu qu'il ne réussira pas, à Paris du moins, car les Sociétés qui agissent ainsi sont très fortes. Dès lors, il faudra pardonner aux bandagistes qui offriront une remise, et bien d'autres choses encore.....

On frémit rien qu'à penser à tout ce que peut entraîner une révolution aussi radicale dans le côté pratique de l'exercice de l'art de guérir ? Mais qu'y faire ? Il est désormais impossible de lutter contre les Sociétés de Secours mutuels et de Coopération, qui exploitent à qui mieux mieux le médecin ; et, tous nos Syndicats professionnels auront beau se dévouer, ils ne pourront pas résister avec efficacité au flot montant du Rabais et de la Commission.

La faute en est un peu aux médecins eux-mêmes, qui ne savent pas frapper à la bonne porte, et tuent les organes qui s'acharnent à les défendre, en ne les aidant pas.

Ils ont des oreilles et ils n'entendent point !

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

LES PROMPTS SECOURS EN HAUTE-MER.

614.88
La Société des Œuvres de Mer.

Tout le monde connaît la Société des *Œuvres de Mer* qui vient d'obtenir une belle récompense à l'Exposition de 1900, où elle avait, à la Galerie des Machines, à l'entrée de l'Assistance publique, un cadre intéressant, mettant en relief les services rendus. Nous avons été l'un des promoteurs de cette institution en France, en souvenir de nos jeunes années passées au bord de la grande mer ; et nous continuerons toujours à nous intéresser à cette vaillante entreprise.

Qu'on nous pardonne donc de rappeler la dernière circulaire de cette Œuvre qui annonce la fin de la campagne de pêche de 1900, heureuse à tous les points de vue. Le *Saint-Pierre* (*Fig.* 165) est, en effet, rentré à Saint-Malo ramenant 27 blessés.

La *maison de famille* de Saint-Pierre-et-Miquelon a fermé ses portes le 21, après avoir rendu les plus grands services.

Dans une navigation très active cette année, le *Saint-Pierre*, parcourant continuellement les parages de pêche, a pu donner, avec une abondance exceptionnelle, les secours qu'il a la mission de porter à nos pêcheurs. Un seul chiffre en indiquera l'importance ; il a recueilli dans l'hôpital du bord 88 malades atteints gravement. Inutile de dire ici le nombre incalculable de consultations données, les naufragés recueillis, les milliers de lettres distribuées ou reçues pour la France, etc. La pêche a été mauvaise cette année à Terre-Neuve. La maison de famille fréquentée comme tous les ans, est toujours un centre vers lequel affluent nos marins.

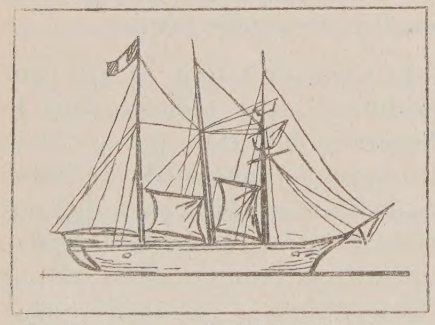

Fig. 165. — Le navire-hôpital, le *Saint-Pierre*.

Signalons surtout que le *navire-hôpital à vapeur*, si longtemps désiré, a été mis sur les chantiers. Sa construction a été confiée à MM. de la Brosse et Fouché (de Nantes). Cette œuvre, poursuivie avec les plus grands soins, avance rapidement, et le navire sera largement prêt pour la prochaine campagne.

Attendons donc le jour où on le lancera pour en parler à nouveau avec tous les éloges qu'il mérite !

LES IDÉES NOUVELLES.

61:01
La Bibliographie Médicale à l'Académie de Paris.

Depuis mardi dernier, dans la Salle des Pas-Perdus de l'Académie de Médecine, on peut voir les Meubles à Fiches de l'Institut de Bibliographie de Paris, qui pendant six mois ont été exposés au Champ-de-Mars, à l'Enseignement supérieur, et qui ont été l'objet de la seule récompense accordée par le Jury à une Exposition de cette nature.

Cette démonstration est destinée à prouver aux Médecins et aux Biologistes de quel secours peuvent être, au point de vue des recherches scientifiques, les méthodes bibliographiques nouvelles.

Fig. 166. — Les Meubles à Fiches de l'Institut de Bibliographie, exposés à l'Académie de Médecine.

Dans les tiroirs du haut du grand meuble, représenté sur la figure ci-jointe (*Fig.* 166), on s'est efforcé en effet de démontrer toutes les MÉTHODES possibles de CLASSEMENT DES FICHES BIBLIOGRAPHIQUES (*Fig.* 167).

1° *Répertoires bibliographiques internationaux* (classés par années, par idées, mots-souches, et classification décimale), et par noms d'auteurs. 2° *Catalogues de Bibliothèques* (4 classements : auteurs, mots-souches, années, classification décimale). 3° *Répertoires spéciaux* (Tables des matières de journaux, de Sociétés, de Thèses d'Universités, de Maisons d'Editions, etc.). 4° Répertoires de *Fiches indicatrices d'Analyses*, de *Diapositifs pour Conférences*, de *Clichés typographiques*, de *Musées*, etc.

La partie inférieure du grand meuble est au contraire destinée à donner des renseignements sur la *Technique bibliographique proprement dite*. On y verra comment on

passe de la *Fiche brute* (morceau de carton) à la *Fiche classée* (*Document scientifique ne varietur*) grâce à l'emploi du collage, de la dactylographie, de la typographie, de la classification décimale, etc. Comment se fabriquent les fiches de subdivision ? Quels sont les publications sur fiches, déjà organisées à l'étranger et en France ? etc.

*Fig.*167.— Un tiroir de l'un des Meubles à Fiches.

2° Dans le petit meuble, au contraire, sont exposées des collections spéciales de Fiches, ayant droit à un *sujet donné*, donnant une idée du merveilleux outil, constitué par les Répertoires Bibliographiques de Fiches.

Grâce à cette Exposition, nous osons croire que les Membres de l'Académie seront satisfaits des efforts faits en France pour la Science Bibliographique.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

613.35

Le Service des Eaux à Paris.

La Commission de surveillance des eaux potables de Paris s'est réunie récemment sous la présidence de M. le préfet de la Seine, pour entendre la lecture du rapport de M. le directeur de l'Institut Pasteur, sur les eaux de source qui servent à l'alimentation de la Ville.

La Commission avait été chargée, on s'en souvient, de s'assurer de la composition et de la pureté de chacune des eaux de sources distribuées à Paris ; d'étudier la façon dont elles sont captées et amenées à Paris ; d'examiner enfin quelles mesures il convenait de prendre pour éviter leur contamination.

C'est le résultat de ces études que M. Duclaux a condensé dans le rapport très documenté qu'il a lu ce matin à ses collègues, MM. Adolphe Carnot, de l'Ecole des Mines, Cornil, de l'Académie de Médecine, Riche, de l'Ecole de Pharmacie, le docteur Roux, Schlœsing et Jamet, les directeurs de la Préfecture, les chimistes de l'Observatoire de Montsouris.

M. Duclaux déclare d'abord que, si l'on ne voulait donner à la population que des eaux entièrement, chimiquement pures, ce serait une tâche impossible. L'absolu n'existe pas. Ceci admis, on doit reconnaître que les eaux captées pour l'alimentation de Paris : la Vanne, l'Avre, la Dhuis, le Loing, sont aussi pures et aussi bonnes qu'on peut le désirer.

Mais il va de soi qu'après ce choix excellent des différentes sources, des précautions minutieuses doivent être prises pour écarter de leurs eaux toutes les causes possibles de contamination, soit à la source même, soit sur le parcours des aqueducs. Diverses mesures ont été, dans ce but, proposées à la Commission, qui en a retenu et adopté un certain nombre. Nous citons, non dans leur texte, mais dans leur sens général, les principales :

1° Revision des forages des sources, — sauf en ce qui concerne le Loing, où le captage a été fait suivant les méthodes les plus récentes, et avec toutes les précautions désirables ;

2° Etablissement d'une zone de protection des sources (la surface protégée sera, dans certains cas, de plus de cent kilomètres carrés), sur laquelle une surveillance médicale rigoureuse sera exercée par les médecins du service des épidémies. Dès qu'un cas de fièvre typhoïde sera signalé dans cette zone (la fièvre typhoïde est, dit M. Duclaux, la seule maladie qu'on puisse craindre du fait de l'adduction des eaux de source), des mesures spéciales de désinfection seront prises à l'égard de chaque malade ;

3° Mesures de précautions générales : désinfection des eaux de lavoirs, pavage des ruisseaux communaux situés sur la zone de protection, etc., afin que les eaux contaminées ne puissent, en s'infiltrant à travers les terres, venir se mêler aux eaux captées.

Bien entendu, toutes ces mesures, qu'on va appliquer pour les sources déjà captées, devraient être prises, dès le début, en cas d'adductions nouvelles.

La Commission, après s'être ainsi prononcée en ce qui concerne les eaux de source, a décidé ensuite de mettre à son ordre du jour l'étude du mélange des eaux de sources entre elles, ou de leur mélange avec les eaux de rivière filtrées.

Diverses critiques ont été formulées récemment à propos de ces mélanges qu'on a prétendu être dangereux. Mais comme jusqu'à présent aucune étude sérieuse, officielle, n'a établi que ces mélanges étaient à craindre, et qu'on a constaté, au contraire, que dans les seuls quartiers où un mélange (d'eau de Dhuis et d'eau filtrée) a été distribué, la fièvre typhoïde a été moins fréquente que dans les autres, la Commission a été d'avis qu'il n'y avait pas lieu, pour le moment du moins, de suspendre ces mélanges.

La Médecine aux Chandelles.

61 : 8

« L'Homme du Train » aux Mathurins.

L'Homme du Train, parade extraordinairement divertissante de M. Caillavet, jouée aux *Mathurins*, a trait à un sujet un peu médical.

Un M. Dubois, accompagné de sa femme, est venu demander à Anastasie-les-Bains les bienfaits de ses eaux reconstituantes, et y mettre en pratique un traitement régénérateur. Attaché aux pas du couple, La Chevrette dit son amour à Mme Dubois qui prétend simplement s'en amuser. Elle lui ménage une entrevue avec son mari, et c'est ainsi que ce dernier voit, en La Chevrette, un masseur excentrique : prétexte à des scènes d'une folie désordonnée, qui font pâmer la salle. Galipaux est impayable.

La Tuberculose au Théâtre Antoine.

Sur la Foi des Étoiles, au théâtre Antoine, trois actes pour les amateurs d'ibsénisme, de métaphysique, de psycho-phy-

siologie. Olivier, malade de la poitrine, languit à la campagne, entouré de sa femme, de sa tante et de son *médecin*, le Dr Monnier. Claude, un ami d'enfance, lui rend visite. Il est avocat, mais fut médecin et s'aperçoit promptement de la gravité du mal qui mine son ami. Olivier supplie Claude de rester quelques semaines auprès de lui. Claude hésite, car, en restant, il va courir un danger. Il a aimé, lorsqu'elle était jeune fille, la femme d'Olivier, et, à la revoir, il s'aperçoit qu'il l'aime encore. Il reste; et, ce qui devait arriver, arrive : la femme d'Olivier devient la maîtresse de Claude. Nous assistons aux angoisses de ce malheureux amant, faisant suivre un traitement salutaire au mari de celle qu'il aime. Evidemment, voilà un sujet. Il est un peu spécial, mais ne manque pas de quelque originalité. La faute est découverte par le mari ; il accorde aux coupables un pardon évangélique, et, après avoir fait promettre à Claude qu'il épousera sa veuve s'il vient à mourir, il s'expose, sur la vérandah de la maison, à la bise qui souffle. « Vent d'automne, point ne pardonne », a dit le médecin du pays. Surtout quand il s'agit d'un tuberculeux avancé.

Ce résumé ne peut donner qu'une faible idée de la pièce de M. Gabriel Trarieux, qui se répand, en s'y perdant quelquefois, dans des discussions relevant de la médecine et de la métaphysique. M. Trarieux, qui pense, qui rêve et qui a de belles pensées et des rêves généreux, semble plutôt fait pour la philosophie, voire même pour la prédication que pour l'art dramatique appliqué à la Médecine. Ce drame est l'analyse d'un tuberculeux, au cœur haut placé, qui s'est détaché de sa femme pour ne pas la contaminer, pour ne pas donner la vie à un petit enfant contaminé, lui aussi et qui, sachant sa femme enceinte de son ami, renonce à son propre bonheur pour le bien et la santé de l'Humanité future.

La Suggestion à distance.

Aux Folies-Bergère, expériences de transmission de pensée par Mme de Villebelle, avec un succès croissant.

NÉCROLOGIE.

61:92

M. le Pr OLLIER (de Lyon).

Le grand Maitre de la Chirurgie provinciale française vient de mourir. C'est presqu'un deuil national, et non seulement lyonnais, étant donné la puissante personnalité du célèbre savant. Ici, nous ne pouvons qu'annoncer son décès. Dans les *Archives provinciales de Chirurgie*, le 1er janvier prochain, nous publierons une notice détaillée sur l'illustre chirurgien qui disparaît.

D'après des nouvelles de Lyon, M. le Dr Ollier est mort subitement. Le professeur de clinique de la Faculté de Médecine de Lyon, correspondant de l'Institut, était né aux Vans, le 2 décembre 1830. Reçu Docteur en 1856, nommé au concours, en 1860, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, il se classa tout de suite dans le monde savant par ses mémoires originaux sur les os (anat., phys., et path). Il obtint, en 1867, *ex-æquo* avec Sédillot le *grand prix de Chirurgie* de 20,000 francs sur la question de la

M. le Pr Ollier (Lyon).

conservation des membres par la conservation du périoste. Il a publié, en deux volumes, son mémoire, sous le titre de *Traité expérimental et clinique de la régénération des os* ; et cette publication lui valut une juste et grande notoriété.

Excellent professeur, prudent opérateur, M. Ollier, qui était commandeur de la Légion d'honneur, laisse plusieurs ouvrages devenus classiques, parmi lesquels il faut citer un livre sur les *Résections des grandes articulations* (1870) et son *Traité des Résections et des opérations conservatrices* (1885-1890). Il était l'un des directeurs de la *Revue de Chirurgie*. M. le Pr Ollier était le beau-père de M. Gabriel Bonvalot, l'explorateur bien connu.

M. le Dr Luigi Acconci, professeur extraordinaire d'obstétrique à la Faculté de Médecine de Gênes. — M. le Pr Georg Stelter, privatdocent de chirurgie et d'otologie à la Faculté de Médecine de Königsberg. — MM. les Drs Alfred William Hughes, professeur d'anatomie à King's Collège et William Anderson, Lecteur de chirurgie à St-Thomas's Hospital Medical School de Londres. — M. le Dr F. J. B. Quinlan, professeur de matière médicale et de pharmacie à l'Université catholique de Dublin. — M. le Dr Moses C. White, ancien professeur d'anatomie pathologique à Yale Medical School de New-Haven. — M. le Dr Antonio Ferreira Franca, ancien professeur de pathologie externe à la Faculté de Médecine de Rio-de-Janeiro.

On annonce du Creusot la mort à quatre-vingt-quatre ans, de M. le Dr Pawlowski, qui s'était réfugié au Creusot, après avoir combattu pour l'indépendance de son pays, la Pologne. Le défunt, qui avait longtemps exercé la médecine dans la région, était particulièrement estimé de son ancienne clientèle. — M. Gérard, doyen des médecins principaux de la Marine, décédé à Mahatsara. — M. le Dr Gustave Peltier (de Sedan), ancien interne des hôpitaux de Paris (1867); c'était un praticien distingué et un écrivain à qui l'on doit plusieurs mémoires intéressants. Il collaborait activement au *Progrès Médical*. — M. le Dr Bergeret, trésorier des Invalides de la Marine, décédé à l'âge de trente-sept ans. — M. le Dr Deroide, professeur de pharmacie à la Faculté de Médecine de Lille. — M. le Dr C. G. Gædeken, professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Copenhague.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 3 au 8 décembre 1900 : Examens de Doctorat. — *Lundi 3.* — 1er (Oral. N. R., Salle n° 1, Faculté) ; MM. Reynier, Poirier, Mauclaire; Ch. Richet (censeur). — 2e (Chirurgien-Dentiste, Petit amphithéâtre) : MM. Rémy, Sebileau, André. — 3e (1re partie, Oral, A. R., Salle n°, Faculté) : MM. Delens, Reclus, Varnier, Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Delbet, Walther; Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Lejars, Legueu. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : Fournier, Gaucher, Méry, Teissier.

Mardi 4. — 1er (Oral, N. R., Salle n° 1, Faculté) : MM. Richelot, Quénu, Retterer, Chantemesse (cens.). — 2e (Chirurgien-Dentiste, Petit amphithéâtre) : MM. Rémy, Poirier, Vaquez. — 3e (1re partie, Oral. A. R., Salle n° 1, Faculté) : MM. Campenon, Bonnaire, Hartmann. — 3e (2e partie, A. R., Salle n° 1, Faculté) : MM. Hutinel, Roger, Dupré ; Chassevant. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Albarran ; Cornil (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Ménétrier, Thiroloix. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Raymond, Charrin, Chauffard, Faure.

Mercredi 5. — 2e (Doctorat N. R., Salle n° 1, Faculté) : MM. Richet (Ch.), Rémy, Desgrez ; Gariel (censeur). — 2e (Chirurgien-Dentiste, Petit amphithéâtre) : MM. Pouchet, Sebileau, Legueu ; Retterer. — Médecine opératoire N. R. (Ecole pratique) : MM. Segond, Poirier, Broca (Aug.) ; épreuve pratique.

Jeudi 6. — Médecine opératoire A. R (Ecole pratique) : MM. Guyon, Poirier, Faure ; épreuve pratique. — 2e (1re partie, 2e série Salle n° 2, Faculté) : MM. Blanchard, Launois, Desgrez ; Gautier (censeur). — 2e Chirurgien-Dentiste (Petit amphithéâtre) : MM. Chauffard, Hartmann, Thiéry ; Rémy.

Vendredi 7. — 2e (Chirurgien-Dentiste, petit amphithéâtre) : MM. Segond, Sebileau, André ; Hanriot (censeur). — 4e Doctorat; A. R. (Salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz ; Heim. — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Necker) : MM. Tillaux, Reclus, Lejars ; Brissaud (censeur), — 5e (1re partie, 2e série, Chirurgie, Necker) : MM. Delens, Reynier, Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Hayem, Teissier, Mery ; Walther. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Gley (suppléant).

Samedi 8. — 2e (Doctorat N. R.) : MM. Gautier, Gley, Retterer ; Joffroy (censeur). — 3e (1re partie, oral, N. R.) : MM. Le Dentu, Richelot, Wallich. — 3e (2e partie, oral, N. R.) : MM. Raymond, Chantemesse, Roger. — 2e (Chirurgien-dentiste) : MM. Quénu, Faure, Vaquez ; Broca (André). — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Bar ; Chassevant (suppléant).

Thèses de doctorat. — *Mercredi 5.* — M. Durazzo : *Contribution à l'étude du lupus du larynx* ; MM. Fournier, Blanchard, Gaucher, Gilles de la Tourette. — M. Neveu-Lemaire : *Les hématozoaires du paludisme*, MM. Blanchard, Fournier, Gaucher, Gilles de la Tourette. — M. Castellon : *De l'embryotomie sur l'enfant vivant dans ses rapports avec quelques opérations conservatrices (étude critique)*; MM. Pinard, Terrier, Delbet, Lepage. — M. Bricet : *Traitement des kystes hydatiques par la réduction sans drainage (procédé de Pierre Delbet)* ; MM. Terrier, Pinard, Delbet, Lepage.

Jeudi 6. — M. Marius : *Etude médico-légale du meurtre rituel* ; MM. Brouardel, Dieulafoy, Charrin, Dupré. — M. Cat : *L'alcoolisme chez la femme* ; MM. Dieulafoy, Brouardel, Charrin, Dupré. — M. Seigallas : *Contribution à l'étude de l'acné hypertrophique du nez* ; MM. Cornil, Schwartz, Wurtz, Teissier. — M. Gorce : *Contribution à l'étude de l'œsophagisme* ; MM. Cornil, Schwartz, Wurtz, Teissier. — M. Bacaloglu : *Le cœur dans la fièvre typhoïde* ; MM. Debove, Hutinel, Marfan, Thiroloix. — M. Franchet : *Tares nerveuses et nævi-pigmentaires. Maladie de Recklinghausen et tumeurs malignes d'emblée généralisées* : MM. Hutinel, Debove, Marfan, Thiroloix. — M. Silvy : *Du traitement des ulcères variqueux par la dissociation fasciculaire du nerf sciatique* ; MM. Le Dentu, Berger, Campenon, Albarran. — M. Lecureuil : *Contribution à l'étude des fistules entéro-cutanées consécutives à l'appendicite* ; MM. Berger, Le Dentu, Campenon, Albarran. — M. Heurtebise : *Contribution à l'étude de la laryngite sèche, chronique, ozéneuse* ; MM. Berger, Le Dentu, Campenon, Albarran. — M. Petit : *Diagnostic histologique des curetages utérins* ; MM. Le Dentu, Berger, Campenon, Albarran.

Clinique d'Accouchement Baudelocque. — M. le Dr Potocki, accoucheur des hôpitaux, et M. le Dr Paquy, chef de clinique, commenceront le lundi 10 décembre 1900, à 9 heures, un Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires. Ce cours sera complet en six semaines, et aura lieu tous les jours, à 9 heures, à la clinique Baudelocque. Le prix du Cours est de 50 francs. — Seront admis les docteurs français et étrangers immatriculés à la Faculté, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits. Les bulletins de versement relatifs à la carte d'immatriculation et au cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les lundis, mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Cours de clinique des Maladies cutanées et syphilitiques (Hôpital Saint-Louis). — *Professeur*: M. Alfred Fournier.—M. le Pr Alfred Fournier a repris ce cours le vendredi 30 novembre 1900, à 10 heures du matin (Hôpital Saint-Louis), et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Anatomie. — M. Rieffel, chef des travaux anatomiques, a commencé son cours, le mardi 20 novembre 1900, à 6 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. *Objet du Cours* : Anatomie descriptive et topographique de la colonne vertébrale et du thorax.

Conférences sur les Maladies de la peau. — (Hôpital Saint-Louis) M. Gaucher, agrégé, commencera ces conférences le dimanche 2 décembre 1900, à 10 heures et demie du matin, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre des cliniques, et les continuera tous les dimanches, à la même heure.

Conférences de Déontologie médicale. — MM. Lepage, agrégé, et Le Gendre, médecin des hôpitaux, feront six conférences de déontologie médicale, dans le petit amphithéâtre de la Faculté. Ces conférences auront lieu à 8 heures 1/2 du soir, les lundis 26 novembre, 3 et 10 décembre 1900, et les vendredis 30 novembre, 7 et 14 décembre 1900.

Concours pour le Clinicat. — Un Concours pour les emplois vacants de chefs de clinique s'ouvrira à la Faculté de Médecine de Paris, le lundi 17 décembre 1900, à 9 heures du matin. Il sera pourvu, pour le clinicat chirurgical, à la nomination de deux chefs de clinique adjoints. — *Conditions du Concours* : Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté avant le 9 décembre 1900. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à trois heures). Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur. Sont admis à concourir : Tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge. Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de prosecteur ou d'aide d'anatomie. Pour tous autres renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Faculté.

Enseignement Médical libre. — Maladies de la peau. — *Hôpital Saint-Louis.*—M. Du Castel : conférence clinique tous les samedis (à partir du 1er décembre), à 2 heures 1/2 (salle des conférences. Avant la leçon, à 1 heure 1/2, consultation externe.

Clinique otologique de l'Institution nationale des Sourds-Muets.—La clinique sera ouverte aux praticiens et aux élèves à partir du 1er décembre 1900. Les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin, consultations, puis conférences et exercices pratiques sous la direction de M. Ménière, chirurgien en chef du service avec le concours de MM. Castex et Grossard, chirurgiens adjoints. Le samedi consultations et opérations.

Conférence d'Internat des Hôpitaux. — MM. Babonneix, Chastenet de Gery, Delherm, Grenet, Jeannin et Piquand ont commencé une conférence publique d'Internat, le samedi 24 novembre, à deux heures et demie, à l'hôpital de la Pitié ; ils la continuent les samedis suivants, à la même heure.

Faculté de Médecine de Nancy. — A la séance solennelle d'ouverture, le discours d'usage a été prononcé par M. Godfrin, professeur à l'École supérieure de Pharmacie, qui a parlé, dans un langage net, précis et frappé d'un esprit scientifique élevé, des « *Progrès de la Botanique dans ce Siècle* ». — Récompenses : Prix d'anatomie : non décerné ; mention honorable, M. Baumann. — Prix de physiologie : M. Chéry ; mention honorable, M. Grosjean. — Prix de médecine : non décerné. — Prix de chirurgie : M. Engel. — Prix de l'Internat (fondé par le Dr Bénit) : M. Fruhinsholz. — Prix de thèse : partagé entre MM. Thiry et Spillmann ; 1re mention très honorable, médaille de bronze, M. Goss ; 2e mention très honorable, M. Henry ; mentions honorables, M. Abt, Mlle Nevenka Azmanova ; MM. Desjardins, Guental ; Mlle Kalina Kovatcheva ; MM. Mathieu, Reny, Sogniès et Voinot. — Prix Albert Heydenreich-V. Parizot : M. Michel.

Ecole de Médecine de Reims.—M. de Bovis, chargé de cours, a été nommé professeur de cliniqueobstétricale.— Les récompenses suivantes ont été décernées : *Doctorat* : Première année (anatomie) : mention honorable, M. P. Maisonnave ; deuxième année (physiologie), M. H. Nocton. Prix Jolicœur : M. R. Thomas. *Prix de fondation* : Prix Simon Barbé : M. F. Bocquillon. Prix de clinique : M. Ch. Demain.

Facultés des Sciences. — M. Brunhes, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Dijon, est nommé, sur sa demande, professeur de physique à la Faculté de Clermont. — M. Hurion, professeur de physique à la Faculté de Clermont, est nommé en la même qualité à la Faculté de Dijon.

Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Marseille. — Le Concours de l'Externat vient de se terminer par la nomination de MM. Vallon et Arnoux.

Les Prompts Secours en Province. — Dès la nouvelle de la catastrophe du Sud Express, la gare de Bayonne a envoyé à Saint-Géours un train de secours avec cinq médecins et M. le Dr Lafourcade, chirurgien. Quelques blessés ont été ramenés à Bayonne, les uns sur leur demande, les autres, pour y recevoir les soins nécessaires, à la clinique chirurgicale du Dr Lafourcade. A l'hôpital militaire se trouvent quelques blessés.

Assistance publique. — M. le Dr Combes, ancien ministre de l'Instruction publique, a déposé sur le bureau du Sénat une proposition de loi ayant pour objet de modifier l'article 11 de la loi du 10 août 1871, en ce qui concerne l'incompatibilité appliquée aux médecins de l'Assistance publique.

Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Election d'un membre titulaire.* — Sur 82 votants (majorité 42), M. Yvon a obtenu 56 voix (Il a été élu) ; MM. Béhal, 21 voix; Ballaud, 2; Vigier, 1 ; bulletins blancs, 2. — M. Yvon est un pharmacien de Paris, actuellement attaché à l'Institut Pasteur. Il n'avait été proposé par l'Académie qu'en 2e ligne.

VIIe Congrès international d'Otologie de Bordeaux (1904). — La date du prochain Congrès international de Médecine ayant été fixée au mois d'avril 1903, les membres du Comité français du Congrès international d'Otologie, qui doit se tenir à Bordeaux, ont pensé qu'il y avait lieu de reculer d'une année l'époque à laquelle devait se tenir ce Congrès. Dans ces conditions, le prochain Congrès international d'Otologie de Bordeaux aura lieu au mois d'août ou de septembre 1904 ; la date exacte en sera fixée ultérieurement.

Ligue contre l'Alcoolisme. — La séance de distribution des récompenses de la Ligue nationale contre l'Alcoolisme (Société française de Tempérance) aura lieu le dimanche 2 décembre, à deux heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Emile Cheysson, à l'Hôtel des Sociétés savantes. — *Ordre du jour :* Compte rendu annuel par M. le Dr Emile Philbert ; Allocution de M. Emile Cheysson; Rapport sur les travaux envoyés à la Société par M. Léveillé ; Rapport sur les récompenses par M. le Dr Emile Philbert ; Proclamation des lauréats.

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — M. Labit, médecin-major de première classe au cabinet du Ministre, est affecté à l'hôpital Saint-Martin. Maintenu à son poste actuel. — M. Fournial, médecin-major de deuxième classe de la mission Foureau-Lamy, est affecté au 20e escadron du train des équipages militaires. — M. Jiron, médecin-major de première classe au 5e hussards, est affecté au 154e régiment d'infanterie.

Les Étudiants en Médecine et le Service militaire. — Le Ministre de la Guerre vient d'adresser aux commandants de corps une circulaire intéressante relative au service militaire des étudiants en médecine. D'après ces instructions, dès que les étudiants en médecine auront reçu, pendant une période de dix semaines, une instruction militaire, ils seront mis à la disposition du Service de Santé, et les médecins en chef seront chargés de leur donner une instruction conforme à un programme spécial. Ceux d'entre ces jeunes gens qui possèdent des connaissances médicales suffisantes pourront être placés, les uns dans les forts ou détachements dont la constitution ne comporte pas de médecin militaire, les autres pourront être utilisés dans les troupes alpines. Les étudiants en médecine ne feront pas partie du peloton spécial, qui doit comprendre exclusivement les dispensés susceptibles de devenir officiers de réserve. Par contre, ces mesures ne s'appliquent pas aux étudiants en pharmacie et aux élèves ecclésiastiques, qui continueront le service régimentaire normal.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de première classe Guégan et MM. les médecins de deuxième classe de réserve Marçon, Martin, Féraud, Le Conte, Guilmoto et Régnier sont rayés, sur leur demande du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer. — MM. les médecins de première classe de réserve Sollaud et Narbonne et M. le médecin de deuxième classe de réserve Aubert sont maintenus sur leur demande dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer. — Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer : *Au grade de médecin principal.* MM. les médecins principaux Miquel et Jeaugeon. — *Au grade de médecin de première classe.*, M. le médecin de première classe Bourguignon. — M. le Dr Ribes, ancien aide-médecin de la Marine, a été nommé, dans la réserve de l'armée de mer, au grade de médecin de deuxième classe et affecté au port de Toulon. — M. Mathé, médecin de première classe, vient d'être promu au grade de médecin principal, en remplacement de M. Jeaugeon, retraité. — MM. les médecins de deuxième classe Beguin, Rigaud et Autric ont été promus au grade de médecin de première classe, en remplacement de MM. les Drs Mathé, Bourguignon et Ourse. — M. le médecin principal Cantellaune, du cadre de Rochefort, est désigné pour embarquer sur la *Bretagne* (école des mousses), en remplacement de M. le Dr Mercier. — M. le médecin principal Thémoin, du cadre de Lorient, actuellement sur le *Charles-Martel* (escadre de la Méditerrannée), et M. Robert, officier du même grade au cadre de Toulon, embarqué sur la *Melpomène*, sont autorisés à permuter. — M. Mathé, promu au grade de médecin principal, est affecté au cadre de Brest. — M. Béguin, promu au grade de médecin de première classe, est maintenu au service des troupes à la Martinique. — MM. les médecins de première classe Rigaud et Autric, nouvellement promus, sont affectés au port de Cherbourg. — M. le médecin principal Millon, du cadre de Brest ;

passe, sur sa demande, au cadre de Lorient. — M. le médecin de première classe Borius, du cadre de Cherbourg, passe, sur sa demande, au cadre de Brest. — M. Préboist, médecin de deuxième classe, vient d'être promu au grade de médecin de première classe en remplacement de M. Chové. — Sont désignés pour aller servir à l'Ecole principale du Service de Santé de la Marine à Bordeaux, comme officiers surveillants, adjoints aux professeurs de ladite Ecole (emplois créés): MM. les médecins de deuxième classe Crozet, du port de Toulon, et Renault, du port de Lorient.

Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré, pendant la 46e semaine, 908 décès, au lieu de 821 pendant la semaine précédente et au lieu de 870, chiffre de la moyenne des semaines de novembre. La fièvre typhoïde a causé 16 décès ; la rougeole (2), la scarlatine (4), la coqueluche (3) et la diphtérie (4) restent dans le voisinage de la moyenne. La *variole* a causé 15 décès ; cette maladie continue donc à être plus fréquente que pendant les dernières années, sans qu'on puisse parler encore d'une épidémie proprement dite (en 1880, année d'épidémie assez bénigne, le nombre des décès hebdomadaires s'élevait à 60, 70 et davantage encore). Il faut remarquer d'ailleurs que le nombre des cas nouveaux n'augmente plus. Il avait été, pendant la 41e semaine, de 124 ; puis, successivement : 131, 145, 179 et 190 ; pendant la 46e semaine, ce chiffre n'est plus que de 174. De même le nombre des varioleux admis dans les hôpitaux avait été, pendant la 41e semaine, de 43 ; puis, successivement : 27, 43, 74 et 50 ; pendant la 46e semaine, il n'est plus que de 34. En résumé, nous sommes en présence d'une menace d'épidémie. On ne saurait trop engager la population à se faire revacciner. Pendant la semaine actuelle, il n'y a eu que 2 enfants morts de variole avant l'âge d'un an, tandis qu'il y a eu 12 décédés de plus de 20 ans (dont deux n'avaient jamais été vaccinés). Il est très probable que les 10 autres décédés avaient été vaccinés dans leur enfance, mais ils n'avaient pas été revaccinés et avaient perdu, avec le temps, l'immunité conférée par la première inoculation. Il y a eu 14 suicides et 21 autres morts violentes. On a célébré à Paris 487 mariages. On a enregistré la naissance de 1,098 enfants vivants (558 garçons et 540 filles), dont 781 légitimes et 317 illégitimes. Parmi ces derniers, 50 ont été reconnus immédiatement.

Épidémie de variole. — Une épidémie de variole sévit à Paris. L'an dernier, le *Bulletin municipal* avait enregistré trois décès dans l'année, dus à la variole. En 1900, jusqu'à présent, le *Bulletin municipal* a enregistré quatre-vingt-quinze décès du fait de cette maladie. Aussi cette recrudescence inattendue de la variole a inquiété les chefs de l'inspection sanitaire. Il importe d'ajouter que l'épidémie n'est pas localisée. Elle intéresse tous les quartiers de Paris. Le service de l'assainissement a pris toutes les mesures voulues en pareil cas. Pour tous les logements au-dessous de 400 fr., l'opération est gratuite. Quant au vaccin, on en trouve dans toutes les mairies et, à certains jours, dans les quartiers populeux.

Hygiène des Eaux. — Pour purifier l'eau, on a d'abord imaginé les *bassins de filtration.* Mais ils coûtent cher. On chercha donc à établir des *filtres naturels.* Le principe était simple et revenait à ceci : établir le long de la berge une galerie collectrice, souterraine, à fond ouvert : l'eau de la rivière filtre à travers la terre, et on n'a plus qu'à la recueillir dans les galeries. C'est ce qui fut fait à Schweinfurth-sur-le-Mein, avec plein succès, et avec moins de succès à Toulouse. En bien d'autres endroits, à Wiesbaden, à Chemnitz l'exemple fut suivi; et, en vérité, la méthode de la filtration naturelle à travers le sol est celle à laquelle nous avons recours à Genevilliers et à Achères pour purifier nos eaux d'égoût. C'est la meilleure, sans conteste, et au point de vue de la pureté, rien ne vaut les eaux de la nappe souterraine ; c'est-à-dire les eaux qui ont subi la filtration à travers le sol. S'il en est ainsi, on comprend que les ingénieurs aient cherché à fabriquer artificiellement des nappes d'eaux souterraines. Et ils ont si bien cherché qu'en Suède, notamment, plusieurs villes vont être prochainement alimentées d'eaux souterraines artificielles : Luléa, qui recevra les eaux du Luleaelf, captées par des puits creusés le long du rivage ; Jœnkœping, qui recevra celles de la Vettern, par des puits aussi ; Uddevalla, qui en outre des eaux de source, recevra les eaux de pluie, Kalmar, Helsingborg, et d'autres encore.

La Malaria d'après Koch. — Le Pr Koch, débarqué à Marseille après un voyage dans la Nouvelle-Guinée allemande, où il a poursuivi les études qu'il avait commencées en Italie sur la malaria et le paludisme, reste convaincu que cette maladie, qui fait tant de ravages dans les colonies et même dans certaines parties marécageuses de l'Europe, vient de l'inoculation du bacille par la piqûre de certains moustiques de marais. Le Pr Koch aurait, de plus, découvert un procédé pratique pour exterminer les moustiques (ceci au point de vue préventif) et un remède curatif pour guérir les patients atteints de malaria. Ce remède est à base de quinine. Il est persuadé qu'il a découvert le moyen de supprimer la malaria par tout où elle se manifestera.

Fièvre Jaune. — Le Gouvernement mexicain avait, il a quelques années, institué un prix de 100,000 dollars destiné à récompenser l'inventeur du meilleur remède con-

tre la fièvre jaune. Une partie de cette somme vient d'être attribuée à un jeune médecin italien, M. le Dr Angelo Bellinzaghi, lequel aurait découvert un sérum qui, dans 85 pour cent des cas, a donné de bons résultats. Des malades qui en étaient à la troisième phase, c'est-à-dire à la période où les reins cessent de fonctionner, ont été sauvés par des injections de ce sérum. Si les expériences qui se continuent en ce moment à la Vera-Cruz se traduisent par des succès, le Dr Bellinzaghi touchera le restant des 100,000 dollars.

Dysenterie. — *Épidémie.* — Une épidémie de dysenterie ayant éclaté dans la commune de Guilliers (Morbihan), aucune permission ou congé ne sera accordé pour aller dans cette commune. Tous les militaires et marins qui s'y trouveront actuellement en permission ou en congé y seront maintenus jusqu'à nouvel ordre. L'appel des hommes de cette commune, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, sera reporté à une date ultérieure.

La Peste. — La municipalité du Cap s'occupe des précautions à prendre contre la peste. La destruction complète des rats est à l'étude. Une dépêche du Cap prouve que les démentis donnés par les journaux anglais étaient inexacts et que le terrible fléau menace sérieusement la colonie.

Centenaires. — On mande de Blois que M. Alonzo Péan, homme de lettres, dont on célébrait, il y a deux mois, le centenaire, vient de s'éteindre à Saint-Aignan, sa ville natale. Fils d'un Saint-Aignannais qui fut, à la Convention nationale, le suppléant de l'abbé Grégoire, M. Péan a publié plusieurs ouvrages très appréciés. Il avait été l'ami d'Augustin Thierry et de la Saussaye. — M. Claude Botton, cultivateur des environs de Lyon, âgé de *cent onze ans,* dont la santé était excellente, n'est pas mort de vieillesse, car il vient de succomber aux suites d'un accident. Sans cette circonstance, si le vieillard eût vécu encore trois mois, son existence se serait étendue sur trois siècles, puisque le vingtième siècle commencera au 1er janvier prochain. — On vient d'enterrer, à Savigné-sur-Lathan, un centenaire, le nommé Louis Foucher, né le 10 janvier 1800.

Divers.

La Maladie du Tsar.— On sait que le tzar de Russie est atteint de *fièvre typhoïde* bénigne.—Voici un des derniers bulletins : « Livadia, 23 novembre, 11 h. matin. L'empereur a passé d'une façon calme la journée d'hier. Il a dormi environ une heure. A neuf heures du soir, la température du corps était le 39° 3, et le nombre des pulsations de 82. Le souverain a très bien dormi pendant la nuit. Il se sentait bien et l'état de ses forces était satisfaisant. Ce matin, à neuf heures, la température du corps était de 38° 5 et le nombre des pulsations de 75. »

Banquet Léon Petit.—M. le Dr Léon Petit, secrétaire général de l'Œuvre des tuberculeux, est, avec Sœur Candide et le Dr Hérard, le créateur de cette institution. Cent cinquante convives se sont réunis au palais d'Orsay, pour fêter sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Les trois quarts de l'assistance appartenaient au monde médical, mais l'on y remarquait aussi beaucoup de sportsmen. Car, on n'ignore pas que le Dr Léon Petit fut l'un des médecins qui, il y a bientôt dix ans entamèrent une vigoureuse campagne en faveur de la bicyclette, en particulier, et des exercices physiques, en général. M. le Président du Touring-Club lui a rappelé ce passé et lorsque dans sa harangue, notre confrère Petit a répondu aux discours qui venaient de lui être adressés, il s'est targué avec complaisance du titre de touriste-recordman que lui avait plaisamment décerné M. Ballif. En somme, l'on a applaudi le savant, le philanthrope, le conférencier et le sportsman.

Banquet Clémence Royer. — Mme Clémence Royer, à ce banquet, dans une improvisation charmante, a salué les Bretons de la Bretagne bleue, ses « consœurs ». Mme le Dr Gaboriau, docteur en médecine et Bretonne, a dit de quel exemple était la vie de Mme Clémence Royer.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Officier de l'Instruction publique* : M. le Dr Edmond Morin (de Paris); *Officiers d'Académie :* MM. les Drs Bouglé, Mauclaire, H. Parent, Rochon-Duvigneaud (de Paris), Bonnecaze (de Courbevoie) ; Ballion (de Villandraut) ; Dauvé (de Colombey-les-Deux-Eglises); Delaye (de Bordeaux) ; Desgranges (de Marchenoir) ; Gourmaud (du Langon) ; Lagarde (de Vals) ; Maniel (de Saint-Privat-des-Vieux) ; Moure (de Saint-André-de-Cubzac); Fournial et Haller (médecins militaires).

Parmi les prix décernés par l'Académie des Inscriptions, citons: 2e médaille de 1,000 francs, M. Léon Le Grand, les *Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris ;* — médaille de 500 francs, à M. Paul Lecacheux, *Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Coutances.*

L'Arbre d'Hippocrate.— On raconte qu'à l'île de Cos existe encore l'arbre sous lequel Hippocrate a fait ses cours il y a près de 2500 ans ! Est-ce bien exact ? — Cet arbre en tous cas, serait un platane, dont le tronc a 10 mètres de circonférence, dont les feuilles repoussent encore à chaque printemps, mais dont les deux plus grosses branches sont soutenues par des piliers de briques. — Prière à tout médecin voyageur, qui passera par là, de s'assurer du fait, et, s'il lui plaît, de nous informer de ses découvertes...

Un Poste médical vacant au XVIe siècle. — Le *Canadian Petitioner and Review* reproduit une annonce publiée au temps de Shakespeare et ainsi conçue : « On cherche, pour une famille exposée à des maladies, une personne sérieuse et fidèle, possédant les qualités de *docteur*, de *chirurgien* et d'*accoucheur*, capable de s'occuper également de la cave et du service de la table, possédant une bonne connaissance de la coiffure et de la fabrication des perruques. Chaque dimanche il sera obligé de prononcer un

sermon et de faire occasionnellement les prières. Un bon salaire est accordé. »

Les Hermaphrodites dans les Ecoles. — Un journal de Seine-et-Marne publie la statistique très instructive suivante : « Les 860 écoles primaires du département de Seine-et-Marne, ont été fréquentées pendant l'année 1878 par 50,703 élèves, savoir : 24,374 garçons, 26,328 filles et *1 hermaphrodite* ». — Un Hermaphrodite ! C'est le comble de la Statistique !

Mariages de Médecins. — M. Henri-Louis-Adrien Seligmann, docteur en médecine, épouse Mlle Adrienne Bloch. — M. Maxime-Hector-Jules Macaigne, médecin des hôpitaux, épouse Mlle Sophie Kachpéroff, doctoresse en médecine. — Nous apprenons le prochain mariage de notre ami, M. le Dr Desvaux (d'Angers), avec Mlle Eugénie Armillon (de St-Mathurin, Maine-et-Loire). — M. Gustave Apert fait part du mariage de son fils, M. le Dr Eugène Apert, Chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris, avec Mademoiselle Claire Noël ; la bénédiction nuptiale a été donnée en la Chapelle du Château de Terrides, par Labourgade (Tarn-et-Garonne), le 29 octobre 1900.

Les Médecins dans le Monde.—Réunion récente des plus intimes au restaurant Marguery, où avait lieu le dîner Alexandre Dumas. A ce dîner, toujours très suivi, il y avait entr'autres : M. le Dr d'Arsonval, M. le Dr Landolt, M. le Dr Ménière, M. le Pr Ch. Bouchard.

THÉRAPEUTIQUE.

De l'emploi thérapeutique de l'Huile vierge de Foie de Morue Vigier.

Cette huile que, depuis plus de dix ans, M. Vigier, pharmacien, 12, Boulevard Bonne-Nouvelle, fait préparer spécialement à Terre-Neuve, est extraite des foies frais de morue, à l'exclusion complète des foies de tout autre poisson. On sait que les huiles du commerce, extraites le plus souvent par fermentation putride des foies de divers poissons (morue, raie, squale, etc), présentent de grandes différences dans leur composition chimique et que ces huiles sont en général très indigestes, nauséeuses et peu assimilables.

Grâce à sa bonne préparation, l'huile vierge de foie de morue de Vigier, obtenue en chauffant à douce température des foies frais de morue (Gadus morrhua), présente à l'analyse toutes les qualités qu'une huile authentique doit posséder.

Elle contient de l'oléine, de la margarine, de l'iode, du phosphore, des traces de chlore, de brome, de soufre, des acides libres : butyrique, oléique, stéarique, palmitique, des éléments biliaires, et en forte proportion les alcaloïdes découverts par A. Gautier et Mourgues : butylamine, amylamine, morrhuine, etc. Une partie de ces bases est combinée dans l'huile aux acides phosphorique et phosphoglycérique.

Action physiologique. — On sait aujourd'hui que l'huile vierge de foie de morue ne doit pas seulement ses propriétés à la présence des principes minéraux : iode, brome, soufre, etc., mais encore à la présence d'acides libres et de ferments hépatiques qui en font la plus absorbable des huiles animales, et surtout sa richesse en lécithine et en combinaisons organiques du phosphore. L'huile de foie de morue offre en effet cet avantage précieux de contenir du phosphore dans un état où il est directement assimilable et utilisable par l'organisme sous la forme même où il se présente dans le jaune d'œuf, le cerveau, la laitance ; et c'est là ce qui en fait le réparateur par excellence dans les cas de dénutrition rapide. Il faut enfin tenir compte de l'action diurétique et de l'action stimulante de l'appétit due aux alcaloïdes.

Indications. — L'huile vierge de foie de morue est donc un aliment et un médicament. Elle est indiquée dans tous les cas de désassimilation excessive, de misère physiologique, quelle qu'en soit la cause, principalement chez les tuberculeux à toutes les périodes (sauf les formes fébriles), les scrofuleux, les rachitiques ; elle est recommandée dans les cas de croissance rapide, d'épuisement, de débilité, de rhumatisme chronique ; elle agit comme prophylactique contre la grippe en permettant à l'organisme de mieux résister au froid humide (Ollivier).

Agissant à la fois par ses corps gras, ses combinaisons phosphorées et ses alcaloïdes, l'huile vierge de foie de morue ne peut être remplacée par des extraits de cette huile, qui ne contiendront jamais qu'une partie des principes actifs. Pour relever rapidement les forces des malades, augmenter la résistance de l'organisme aux invasions microbiennes, rendre les oxydations intraorganiques plus complètes, brûler une partie des toxines et faciliter l'élimination de l'autre partie par l'urine, il faut s'adresser à l'huile de foie de morue, mais à une huile pure, sans odeur et sans saveur défavorables, qui loin de fatiguer l'estomac excite l'appétit. Prise au moment des repas, lorsque l'estomac contient déjà quelques aliments, à la dose d'une à trois cuillerées à soupe par jour, l'huile vierge de foie de morue de Vigier est parfaitement tolérée.

Son pouvoir thermogène la met au premier rang des aliments de calorification.

Variétés et Anecdotes.

Les Français à l'Ecole de Médecine de la Havane.

Parmi les professeurs de l'Ecole de Médecine de la Havane, nommés récemment au concours, citons les méde-

cins suivants de la Faculté de Paris : MM. les Drs Casuso, Sanchez Toledo, F. Dominguez, interne des hôpitaux, R. et L. Cowley, José-Rafael Montalvo, élève de Galezowski, oculiste et professeur de pathologie infantile. Deux autres médecins de la Faculté de Paris, internes des hôpitaux, sont sur le point de devenir professeurs à l'Ecole de Médecine de la Havane ; ce sont les docteurs G. Duplessis, chirurgien, et A. Albertini l'un des médecins de l'hôpital Mercedès. Citons encore les noms des docteurs Eusebio Hernandez, de la Faculté de Paris, élève du Pr Pinard, Raymondo Menocal et Juan Guitevas.

Assurément, c'est un triomphe pour la science française de constater que le doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences de l'Université de la Havane soit un Français, de la Faculté de Médecine de Paris.—A la Faculté des Sciences, la chaire d'anthropologie a été attribuée au doyen de cette Faculté, au Dr Louis Montané, médecin de la Faculté de Paris, disciple de Quatrefages et Hamy et élève de Broca, dont il conserve précieusement des notes écrites spécialement à son intention durant les leçons qu'il reçut du grand anthropologiste dans son laboratoire. M. le Dr Montané met la dernière main à un ouvrage qui est une contribution précieuse aux études anthropologiques et a pour objet la description de crânes d'Indiens de l'île de Cuba qu'il a découverts à Baracoa et Guadtanamo, dans la province de Santiago. Ecrit en français, cet ouvrage se traduit actuellement en espagnol et en anglais.

L'Accouchement à domicile des Femmes pauvres.

« Dans un numéro du *Temps* sous le titre: « Une idée et un exemple », vous faites, a écrit à ce journal M. Paulain, avec grande raison, l'éloge d'une société qui vient de se créer à l'Isle-Adam pour secourir les femmes pauvres qui font leurs couches à domicile. Voulez-vous me permettre d'accomplir un acte de simple justice en rappelant que l'idée que vous proposez en exemple aux diverses communes de France est elle-même la conséquence de l'exemple qui a été donné, il y a plusieurs années déjà, par le Dr Pecker, médecin à Maule (Seine-et-Oise). C'est le Dr Pecker qui a eu l'idée d'organiser d'une façon pratique, et avec les ressources de la charité privée, le service de l'accouchement à domicile des femmes pauvres. L'Association des Dames mauloises fournit aux femmes en couches non seulement les soins médicaux et pharmaceutiques, mais encore des gardes-malades de bonne volonté, recrutées parmi les femmes de médecins, de pharmaciens, de notaires, de percepteurs, de cultivateurs qui, pour être capables d'accomplir parfaitement leurs fonctions, s'astreignent à suivre des cours spéciaux. L'exemple donné par le Dr Pecker a été imité au Havre par le Dr Bernardbeig, puis à Saint-Rambert, près Lyon, par M. Herman Sabran, Président du Conseil d'administration des hospices de Lyon, qu'on est sûr de trouver partout où il y a du bien à faire. Sur beaucoup d'autres points du territoire, des œuvres semblables sont en formation. L'Allemagne à ce point de vue, a fait des choses admirables, mais si le mouvement de solidarité et de charité qui s'est manifesté à la suite du dernier Congrès International d'Assistance, qui a été tenu à Paris, sous la présidence de M. Casimir-Périer, continue à marcher comme il marche depuis quelques semaines, je vous assure qu'avant peu nous aurons rattrapé le temps perdu. Quand les mères de famille riches ou aisées donneront non pas seulement un peu de leur argent, mais un peu de leur cœur, de leur temps, de leur intelligence et de leur dévouement aux mères de famille pauvres, pour lesquelles la maternité n'est souvent que le commencement de la misère, un grand pas sera fait dans la voie de l'apaisement social ».

LES LIVRES NOUVEAUX.

Le Transformisme médical. L'Evolution physiologique (Thérapeutique rationnelle) ; par le Dr Hector Grasset, Licencié ès-Sciences physiques. — Société d'Editions Scientifiques. Paris, un volume in-18, de 552 pages.

Quel est ce titre nouveau? Une volumineuse et laborieuse étude sur les variations des sciences médicales, de la vie de l'individu, dans le temps et le présent. C'est la doctrine transformiste transportée des Sciences Naturelles dans la Médecine. Tout est en Évolution; il n'y a pas de Médecine Nouvelle, ce n'est que l'ancienne renovée et perfectionnée qui s'affinera encore dans l'avenir; les sécrétions internes, l'humorisme actuel, ne sont que des idées reprises que le substantiel historique met en relief ; les théories anciennes et les nouvelles se tiennent et ne sont que la succession traditionnelle; nous ne pouvons renier le passé que nous ne connaissons pas assez, et que le Dr Grasset, dans son étude comparée, met en valeur d'une façon saisissante.

Ce n'est pas tout: le XIXe siècle est mal connu, mal envisagé dans sa production; les théories microbiennes ont trop détourné l'attention, et la Science force à évoluer à côté d'elles. Les plus récents progrès des Sciences biologiques sont plus d'accord avec la tradition, les doctrines médicales vont varier de nouveau au XXe siècle. C'est ce que prouve l'étude des acquisitions de notre siècle et de ses tendances actuelles, qui fait le sujet du chapitre II.

L'Évolution dans le présent, dans la physiologie de l'individu, est la condition qui règle la vie normale, la sénilité, la maladie, la mort. Tous ces états se suivent et se rapportent à des variations du milieu interne inéluctables ou occasion-

nelles ; de la vie normale à la maladie, il y a tous les intermédiaires, la mort n'est que l'évolution de la vie. La *question de terrain*, étudiée dans le chapitre III, sous l'influence des récents travaux sur les ferments solubles et des progrès de l'hysto-physiologie, forme la partie la plus remarquable de l'ouvrage. Ce sera une révélation pour beaucoup, la doctrine étant tracée d'après les acquits scientifiques les plus récents.

Le chapitre IV est une intéressante étude historique, documentée et comparée, sur *l'entretien de la vie*, c'est-à-dire sur l'hygiène et la diététique ; comparaison pas toujours en faveur de notre époque. A citer principalement les constitutions médicales et les lois épidémiques.

Le chapitre V relate les travaux anciens et récents sur *l'organo-thérapie*, comme personne ne l'a fait jusqu'ici, montre les causes des échecs et des succès de la méthode, pose les bases scientifiques encore inconnues pour la plupart des praticiens.

Le chapitre VI et dernier (La Vie agent thérapeutique) est la *mise en pratique des ressources naturelles* par l'Art Médical. L'hygiène thérapeutique doit tout primer ; ensuite se pose en première ligne l'organothérapie qui réclame certaines conditions (mises en lumière) pour être efficace. Enfin, l'emploi des médicaments végétaux et minéraux n'est qu'un adjuvant dont les bases scientifiques sont posées d'après des principes nouveaux.

En résumé, livre très original et puissamment érudit, qui étonnera bien des gens. C'est le travail d'un praticien doublé d'un chercheur scientifique, que médecins et savants voudront connaître.

La librairie J.-B. Baillière et fils, à Paris, vient de publier un Catalogue général de livres de Sciences, comprenant la médecine, l'histoire naturelle, l'agriculture, l'art vétérinaire, la physique, la chimie et l'industrie ; on y trouvera l'annonce détaillée de plus de cinq mille volumes. Cette brochure de 104 pages, gr. in-8, est envoyée gratis et franco dans tous les pays du monde, à toute personne qui en fait la demande par carte postale *double* avec réponse payée.

Chemins de fer de Paris à Lyon et á la Méditerranée.

La Cie P.L.M. organise, avec le concours de la Société des « Voyages Duchemin » : 1° Une excursion en Italie du 22 novembre au 20 décembre. Prix : 1re classe, 960 fr. — 2e classe, 870 fr. — 2° Trois excursions permettant de visiter la Syrie, la Palestine, l'Egypte et la Hte Egypte dans le courant des mois de novembre décembre et janvier. — Dates de départ et prix suivant l'itinéraire choisi. — S'adresser, pour renseignements et billets, aux bureaux de la Société des « Voyages Duchemin », 20, rue de Grammont, à Paris.

JOURNAL GRATUIT LE FURETEUR

Organe illustré bi-mensuel de la curiosité est envoyé *régulièrement* sur simple demande adressée à la Direction : *72, Cours de Vincennes Paris.*

PRIMES GRATUITES
pour 1901
DÉLIVRÉES AU CHOIX AUX
NOUVEAUX ABONNÉS
DE LA
GAZETTE MÉDICALE DE PARIS
TRANSFORMÉE (*GRAND FORMAT*).

Questions d'Internat ; par Marcel BAUDOUIN. — *Recueil des Questions posées au Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris.* — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Annuaire des Sociétés Savantes de Paris ; par la *Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés de Paris.* — Volume, in-18, valant **6 fr.**

Contes. *Recueil de Poésies légères ;* par G. RENAUD. — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Tout Abonné nouveau, pour 1901 (GAZETTE MÉDICALE DE PARIS transformée), *recevra, s'il le désire, les numéros de 1900 à paraître d'ici la fin de l'année, et touchera de suite la Prime.*

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.
PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

Poste dans l'Ouest. — 6.000 fr., susceptibles d'une augmentation rapide.— On fait la pharmacie.— Clientèle facile. — 2,000 fr. comptant. — Pressé.

S'adresser, pour tous renseignements, à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, VI.

ETRENNES de 1901.

Avis aux Praticiens.

La " Montre " de l'Union des Ouvriers Horlogers de Besançon.

LE ROYAL, Chronomètre français, est une Montre de premier ordre, *une Montre de poche, ayant subi les épreuves techniques de marche et de réglage. Son mouvement Breveté possède un échappement à ancre, ligne droite, double plateau, spiral paladium, anti-magnétique, réglage Breguet, balancier compensé éprouvé à la température, mouvement empierré partout en rubis, ne s'encrasse jamais,* **est garanti 10 ans.** *Sa boîte acier forme lentille, à fermeture à cran évite la poussière. La couronne du remontoir et l'anneau sont en plaqué or garanti.*

Ce Chronomètre est coté le plus bas prix possible, qui est de **21** *fr.* **50** ; *et sa valeur marchande dépasse 35 à 40 francs.*

Ce qui fait son succès, c'est **qu'il donne des résultats de marche et de réglage qu'aucune montre n'a donnés jusqu'à présent.**

Tous les Médecins voudront offrir ce Chronomètre à leurs jeunes fils pour leurs Étrennes de 1901.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 610.